

Checklist du traitement parodontal non chirurgical chez les patients en ALD code 5, 7, 8, 13, 22 et 27

- Étape 1 : induire un changement de comportement chez les patients
 - ◆ Enseignement à l'hygiène bucco-dentaire
 - ◆ Contrôle des facteurs de risque généraux : tabac, hyperglycémie
 - ◆ Élimination mécanique de la plaque et du tartre supra-gingival (Professional Mechanical Plaque Removal ou PMPR) : détartrage supra-gingival et polissage

- Étape 2 : Traitement parodontal non chirurgical ou traitement étiologique : débridement sous-gingival
 - ◆ Codes CCAM des actes d'assainissement parodontal concernés :
 - HBJA003 (80 euros) : surfaçage dentaire sur un sextant
 - HBJA171 (160 euros) : surfaçage dentaire sur deux sextants
 - HBJA634 (240 euros) : surfaçage dentaire sur trois sextants ou plus
 - ◆ Séance de réévaluation à trois mois (NR : non remboursé)

- Étape 3 : Traitements complémentaires (NR)
 - ◆ Non chirurgicaux : réalisation d'une ou plusieurs séances de débridement supplémentaire
 - ◆ Chirurgicaux : lambeau d'assainissement, chirurgie parodontale résectrice, chirurgie parodontale régénératrice

- Étape 4 : Soins parodontaux de soutien (SPS)
 - ◆ Évaluation de la fréquence du suivi selon l'outil *Periodontal Risk Assessment* téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.perio-tools.com/fr> qui évalue le risque de récurrence de la parodontite qui peut être faible => suivi tous les 6-12 mois, modéré => tous les 4-6 mois ou élevé => tous les 3 mois
 - Le pourcentage de saignement au sondage (ou BOP)
 - Le nombre de poches résiduelles \geq 5mm
 - Le nombre de dents absentes
 - Le ratio perte osseuse / âge
 - La présence de facteurs génétiques et/ou systémiques (diabète)
 - La présence de facteurs environnementaux (tabac)
 - ◆ Mise à jour du questionnaire médical et des habitudes
 - ◆ Contrôle des facteurs de risque et re-motivation à l'hygiène bucco-dentaire
 - ◆ PMPR ou débridement de suivi si profondeur sondage \geq 4 mm avec saignement